

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Ecart lors du contrôle réglementaire d'un conteneur d'uranium dans une installation du CEA Cadarache

Le 12 juin 2016, le CEA a proposé de classer au niveau 1 de l'échelle INES une anomalie détectée lors du contrôle d'un conteneur en provenance du Magasin Central de Matières Fissiles (MCMF) du centre de Cadarache.

Le MCMF* est une installation ancienne dont les conteneurs sont actuellement évacués vers une installation plus récente. Préalablement à ces transferts, les conteneurs font l'objet de contrôles d'inventaire dans le laboratoire d'études et de fabrications expérimentales de combustibles avancés (LEFCA). C'est lors du contrôle d'un de ces conteneurs qu'a été mesurée une masse d'uranium 235 supérieure de 21% à la masse déclarée au moment de son entreposage en 1995.

La masse mesurée est donc en écart par rapport aux règles d'exploitation en vigueur. Cependant, étant donné les masses de matière fissile en jeu, très inférieures à la masse admissible, cette manipulation n'a présenté à aucun moment un risque de criticité**.

Cet événement n'a pas eu de conséquences sur le personnel, le public et l'environnement. Néanmoins, en raison de l'écart observé, le CEA a proposé de le classer au niveau 1 de l'échelle INES, qui en compte 7.

**MCMF : Magasin Central de Matières Fissiles (INB 53) : Le magasin créé en 1968 était dédié à l'entreposage de matières nucléaires non irradiées. Il est remplacé par l'installation Magenta mise en service en 2012 et répondant aux normes de sûreté renforcée post Fukushima. Les opérations de désentreposage, aujourd'hui achevées à plus de 99%, seront terminées à la fin de l'année 2017.*

*** Risque de Criticité : Pour toute manipulation de substance radioactive contenant de la matière fissile, c'est le risque d'augmentation accidentelle du flux neutronique en fonction de la masse de matière fissile présente, de sa forme géométrique et du milieu dans lequel elle se trouve. Dans les installations nucléaires où on met en œuvre des matières fissiles (isotopes d'uranium et de plutonium essentiellement) des dispositions rigoureuses sont prises pour éviter les accidents de criticité.*

www.cad.cea.fr

Contact presse : Guy Brunel 04 42 25 71 39